



Invesco Funds Series 5

Invesco Emerging Markets Equity Fund

6 octobre 2008

Prospectus simplifié

Ce prospectus simplifié contient des informations clés sur le compartiment Invesco Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds ») qui appartient à la gamme Invesco Funds Series 5, FCP à compartiments constituée par contrat de fiducie en Irlande le 2 septembre 1992 et autorisée en sa qualité d'OPCVM le 2 septembre 1992 par l'Irish Financial Services Regulatory Authority (« l'autorité de réglementation des services financiers en Irlande »), conformément à la Réglementation des Communautés européennes (OPCVM UCITS) de 2003, telle qu'amendée. Les fonds suivants sont tous des compartiments de Invesco Funds Series 5 : Invesco Emerging Markets Equity Fund, Invesco Korean Equity Fund et Invesco PRC Equity Fund.

Avant de prendre une décision, nous conseillons aux investisseurs potentiels de consulter la version complète du prospectus actuel relatif à la gamme Invesco, laquelle comprend les Annexes A, B1-B5 et C (le « Prospectus consolidé »).

Il énonce les droits et les obligations de l'investisseur, ainsi que le lien juridique avec le Fonds. Les termes et les expressions figurant dans le Prospectus consolidé ont la même signification dans le présent Prospectus simplifié, sauf mention contraire.

La devise de base du fonds est le dollar américain.

Objectif d'investissement

L'objectif de ce Fonds est de privilégier la croissance du capital à long terme par des placements dans des sociétés sur des marchés émergents.

Politique d'investissement

Pour les besoins de ce Fonds, le Gérant a défini les marchés émergents comme l'ensemble des pays du monde en dehors des pays d'Europe occidentale (sauf la Grèce et la Turquie), des États-Unis, du Canada, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le Gérant peut réaliser des placements à Hong Kong, en tenant compte des liens inextricables existant avec la Chine continentale et afin de tirer parti de la croissance de ce pays. Le Gérant s'efforcera d'atteindre l'objectif de placement en investissant principalement dans des actions cotées en bourse ou des titres liés à des actions. Le portefeuille peut être constitué en partie en investissant indirectement dans des titres négociés sur d'autres marchés.

Le Fonds peut investir dans des titres de fonds de placement permettant d'accéder à certains marchés sur lesquels l'investissement étranger est actuellement soumis à des restrictions ou lorsque le Gérant estime que ces fonds élargissent les possibilités de placement.

Au moins 70 % du total des actifs du Fonds (hors actifs liquides auxiliaires) seront investis dans des actions cotées ou des titres apparentés à des actions de sociétés dont le siège social se situe dans un pays de marchés émergents ou dont le siège social n'est pas établi dans un pays de marchés émergents mais qui exercent leurs activités commerciales principalement dans des pays de marchés émergents ou de sociétés holding, qui détiennent principalement des participations dans des sociétés dont le siège se situe dans un pays de marchés émergents.

Jusqu'à 30 %, en termes agrégés, du total des actifs du Fonds peuvent être investis en espèces ou en quasi-espèces, en actions et en titres apparentés à des actions de sociétés qui ne répondent pas aux exigences définies plus haut mais pourraient tirer parti de leurs activités dans les pays de marchés émergents, ou en titres d'emprunts (y compris les obligations convertibles) d'émetteurs dans les pays de marchés émergents.

La diversification des risques à travers un large éventail de marchés et de sociétés sera d'une importance capitale.

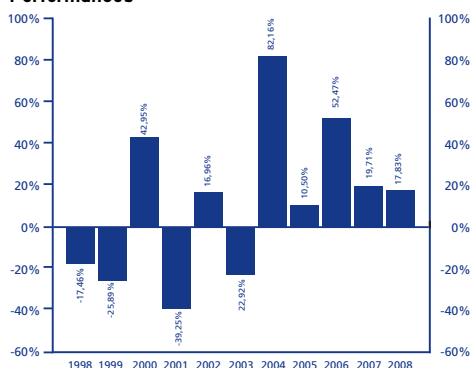
Profil de risque

La valeur des investissements et des revenus correspondants peut aussi bien diminuer qu'augmenter (notamment d'après les fluctuations des taux de change dans le cas d'investissements impliquant des devises) et les investisseurs sont susceptibles de ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les performances du Fonds peuvent souffrir des variations du niveau relatif des différentes devises des pays émergents ou d'un redressement du dollar américain face à ces devises. Dans la mesure où il s'agit d'un fonds investi dans les marchés émergents, les investisseurs doivent être prêts à accepter un risque plus élevé que s'il s'agissait d'un fonds disposant d'un mandat d'investissement plus large.

Seule une proportion réduite du patrimoine doit être investie dans ce Fonds. Le Prospectus consolidé offre une description plus détaillée des facteurs de risque applicables à ce Fonds.

Performances



Rendement moyen cumulé :

	Fonds
3 dernières années	115,06%
5 dernières années	332,91%
10 dernières années	151,19%

Données calculées en fin d'exercice (chaque année au 31 mars)

Remarque

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Source : Morningstar's Mid to Mid, non contribuable au 31/03/08 dans la devise du Fonds.

Les performances du Fonds font référence aux Parts de catégorie A. Les rendements sont calculés nets d'impôt et de frais mais les frais de souscription ou de rachat ne sont pas déduits.

Profil de l'investisseur type

Ce Fonds est destiné aux investisseurs cherchant à protéger l'appréciation de leur capital sur une période de 5 à 10 ans et prêts à accepter tout risque concernant leur investissement ainsi qu'une volatilité plus élevée de la valeur de leurs investissements. Invesco classerait ce type d'investissements comme étant plus « spécialisé » qu'un compartiment en actions courant sur les marchés développés. Les fonds qui investissent principalement dans les marchés émergents, les sociétés de plus petite capitalisation, les fonds thématiques ou les fonds à gestion active sont autant d'exemples de ce type de placements.

Politique de dividende

Le revenu net du Fonds sera intégralement distribué en vue d'obtenir le statut de distributeur au Royaume-Uni.

La date de distribution pour ce Fonds est fixée chaque année au 21 avril. La quasi-totalité des revenus du Fonds, après déduction des frais, seront en grande partie, distribués aux Porteurs de ces classes de Parts conformément à leur intérêt respectif. Pour toutes les catégories de Parts soumises à des commissions de gestion inférieures, les distributions liées aux commissions de gestion réduites seront cumulées et toutes les autres distributions seront destinées à l'achat de nouvelles Parts de la catégorie en question, sauf si un Porteur en décide autrement. Toutes les distributions inférieures à 50 US\$ serviront automatiquement à l'achat de nouvelles Parts de la même catégorie.

Commissions et frais

Frais de transaction à charge des porteurs

L'investisseur n'est soumis à aucune commission initiale lors de l'acquisition de Parts B du Fonds. Il peut avoir à payer des frais d'acquisition reportés conditionnels. Lorsque des Parts B sont rachetées dans le délai de 4 ans à compter de la date d'achat, le produit du rachat y afférent sera soumis à des frais d'acquisition reportés conditionnels tel que précisé dans le Prospectus consolidé.

La commission initiale maximum qui s'applique à l'achat de Parts A et C (en tant que % de la valeur liquidative des Parts devant être achetées) ne dépassera pas 5,25 %.

Des frais d'échange jusqu'à 1 % peuvent s'appliquer aux échanges dans d'autres fonds de la gamme Invesco.

Il n'y a aucun frais de rachat pour les Parts de catégorie A ou C.

Frais d'exploitation annuels du Fonds

Commission de gestion :	Catégorie de Parts	A : 2,00 %	B : 2,00 %	C : 1,50 %
Commission de distribution :	Catégorie de Parts	A : S/O	B : 1,00 %	C : 1,50 %
Frais administratifs :	Catégorie de Parts	A : 0,40 %	B : 0,30 %	C : 0,30 %
Commission de fiducie :	Catégorie de Parts	A : 0,015 %	B : 0,015 %	C : 0,015 %
Frais de garde* :	Catégorie de Parts	A : 0,040 %	B : 0,040 %	C : 0,040 %
Ratio total des frais** :	Catégorie de Parts	A : 2,44 %	B : 3,41 %	C : 1,94 %
Taux de rotation du portefeuille** :	92,25			
(calculé conformément à la note d'application 01/05)				
* (Maximum)	** (01.04.07 - 31.03.08)			

Le Gestionnaire, le Dépositaire et leurs délégués sont habilités, dans l'exercice de leurs fonctions relatives au Fonds, à récupérer sur les actifs du Fonds des débours raisonnables engagés pour le compte de tiers.

Fiscalité

Conformément aux dispositions figurant dans la section « Fiscalité - Irlande » du Prospectus consolidé, le Fonds est domicilié en Irlande d'un point de vue fiscal, mais n'est pas assujéti à l'impôt irlandais sur le revenu et les plus-values. Cependant, un impôt peut survenir si le fonds fait l'objet d'un « événement imposable ». Toutefois, aucun impôt ne frappera un porteur suite à un événement imposable si, au moment de cet événement, le porteur de parts n'est pas domicilié en Irlande ou habituellement résidant dans ce pays pour autant qu'il ait présenté une déclaration pertinente.

Il est recommandé aux porteurs et investisseurs potentiels de consulter leur conseiller financier sur le volet fiscal de leurs participations dans le Fonds.

Publication des valeurs liquidatives

Les valeurs liquidatives sont actualisées quotidiennement et disponibles au siège social du Fonds et sur le site Internet d' Invesco (www.invesco.com). Les porteurs de Hong Kong consulteront le site Internet www.invesco.com.hk.

En fonction de la réglementation locale, les valeurs liquidatives seront également publiées dans les quotidiens dont la liste figure à l'Annexe A du Prospectus consolidé.

Achat et vente d'Actions

Jours ouvrables et Point de valorisation :

Chaque Jour ouvrable en Irlande (tel que défini dans le Prospectus consolidé) est un jour de transaction. L'Heure limite de transaction et le Point de valorisation sont fixés à 10h00 (heure irlandaise) chaque Jour ouvrable. Pour les ordres passés auprès du distributeur secondaire et représentant de Hong Kong, l'Heure limite de transaction est fixée à 17h00 (heure de Hong Kong). Si elles sont acceptées, les demandes de souscription reçues avant l'Heure limite de transaction seront traitées en fonction de la valeur liquidative de la Part de la catégorie en question calculée sur la base du prochain Point de valorisation. Les demandes de souscription reçues après l'Heure limite de transaction seront traitées en fonction du Point de valorisation suivant.

Transactions :

Les demandes d'émission, de rachat et d'échange doivent être effectuées conformément aux instructions figurant dans le Prospectus consolidé par fax, téléphone ou par écrit, à l'attention du Distributeur mondial à Dublin ou du sous-distributeur à Hong Kong, tous les Jours ouvrables. Il n'est actuellement pas possible de procéder à des opérations par téléphone avec le sous-distributeur de Hong Kong. Concernant la souscription de Parts, l'expression « par écrit » inclut les ordres envoyés par réseau SWIFT ou d'autres moyens électroniques, conformément aux instructions des investisseurs.

Souscription minimum :

Le montant minimum de souscription pour les Parts A et B s'élève à 2 500 US\$ (ou l'équivalent dans l'une des monnaies énumérées dans le document d'instructions type), avec une participation minimum requise de 500 US\$. Le montant minimum de souscription pour les Parts C s'élève à 1 000 000 US\$, avec une participation minimale de 1 000 000 US\$. La tranche minimum de souscription complémentaire s'élève à 500 US\$ (ou l'équivalent dans l'une des monnaies énumérées dans le document d'instructions type) pour toutes les catégories de Parts. Le Gestionnaire a toute latitude pour forcer le rachat de toute participation dont la valeur se situe en dessous de la participation minimale requise.



Autres informations importantes

Structure juridique :	FCP de droit irlandais autorisée en tant que UCITS
Société de gestion :	Invesco Asset Management Ireland Limited, Registered Office, 1st floor, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande
Conseiller en placements :	Invesco Asset Management Limited, 30 Finsbury Square, London EC2A 1AG, Royaume-Uni
Promoteur :	Invesco Global Distributors Limited, 1st floor, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande
Autorité de contrôle :	Irish Financial Services Regulatory Authority, PO Box no 9138, College Green, Dublin 2, Irlande
Administrateur :	Investment Fund Administrators Limited, 1st floor, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande
Dépositaire :	J.P. Morgan Bank (Ireland) plc, JPMorgan House, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande
Commissaire :	PricewaterhouseCoopers, comptables agréés, One Spencer Dock, North Wall Quay, Dublin 1, Irlande
Date de création :	02 septembre 1992

Vous pouvez obtenir gratuitement le Prospectus consolidé ainsi que les rapports périodiques auprès d' Invesco Global Distributors Limited et de tous les distributeurs.

Pour de plus amples informations, prière de contacter :

Invesco Global Distributors Limited, 1st floor, George's Quay House, 43 Townsend Street, Dublin 2, Irlande

Téléphone : +353 1 439 8100

Télécopie : +353 1 439 8400

Courriel : queries@dub.invesco.com

Site Internet : www.invesco.com

Invesco Global Distributors Limited opère sous le contrôle de l'Autorité de réglementation des services financiers en Irlande et fait partie d'Invesco Ltd.